

Projet Pédagogique Accueil de loisir, à l'Ecole DE CIRQUE PEP'S

ACCEM sans hébergement durant les vacances scolaires

Gymnase des Près, 9 chemin des près, 31700 BLAGNAC



Présentation :

L'Ecole de Cirque Pep's est une association loi 1901 créée en 1991 et agréée « Jeunesse et Education Populaire » n°3109JEP019 par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale.

Elle organise des accueils de loisirs pendant les vacances scolaires. Ces accueils de loisirs sont avant tout un temps de vacances pour les enfants. Nous proposons aux enfants de découvrir la pratique des arts du cirque dans sa dimension pluridisciplinaire et ludique. Le cirque est un moyen d'épanouissement personnel permettant de développer la sensibilité artistique, la curiosité, de faire émerger la créativité, de développer les capacités physiques de chacun et d'éduquer à la citoyenneté. Nous sommes attentifs au rythme de chaque enfant. Avant, durant et après cet accueil, nous mettons en place des temps d'échanges pour permettre un dialogue avec les familles.

Les stages peuvent être structurés par thèmes. Des sorties sont également envisageables, en respectant les législatives de l'animation.

Les moyens à disposition :

Public : enfants de 4 à 17 ans

Humain : Une équipe aux compétences diverses et variées en lien avec le milieu du spectacle, la pratique sportive et culturelle, des connaissances certaines en cirque

Le nombre d'animateurs dépend de l'effectif accueilli. Un animateur prend en charge entre 6 et 8 enfants.

Les stages sont sous la direction pédagogique d'Aurélien BAR (BPJEPS, BAFA, licence STAPS).

Les animateurs sont en priorité des permanents de l'association. En fonction de l'effectif, l'école de cirque peut être amenée à recruter de nouveaux animateurs. Dans la mesure du possible l'équipe est mixte.

Locaux : 1 gymnase accessible pour les personnes à mobilité réduite équipé de vestiaire et de douche

Matériel : Le gymnase est équipé de :

- Une sonorisation adaptée
- aérien (tissus, trapèze, cerceaux), aux normes de sécurité, vérifiés régulièrement
- Des tapis de chute de différentes tailles
- Un local équipé de multiples matériels pédagogiques : mini tramp, matériel de jongle, costumes, cerceaux, matériels multisports
- Un fil autonome
- Une slackline autonome
- Boules d'équilibre de différentes tailles
- Planches à rouleau
- Chaises d'équilibre, Echelle d'équilibre, Echasses
- Des monocycles de différentes tailles

Environnement : Le gymnase est situé au sein d'un complexe scolaire constitué d'écoles maternelles et primaires et d'accueil de loisir sans hébergement.

Organisation temporelle:

4/6 ans : 3 matinées

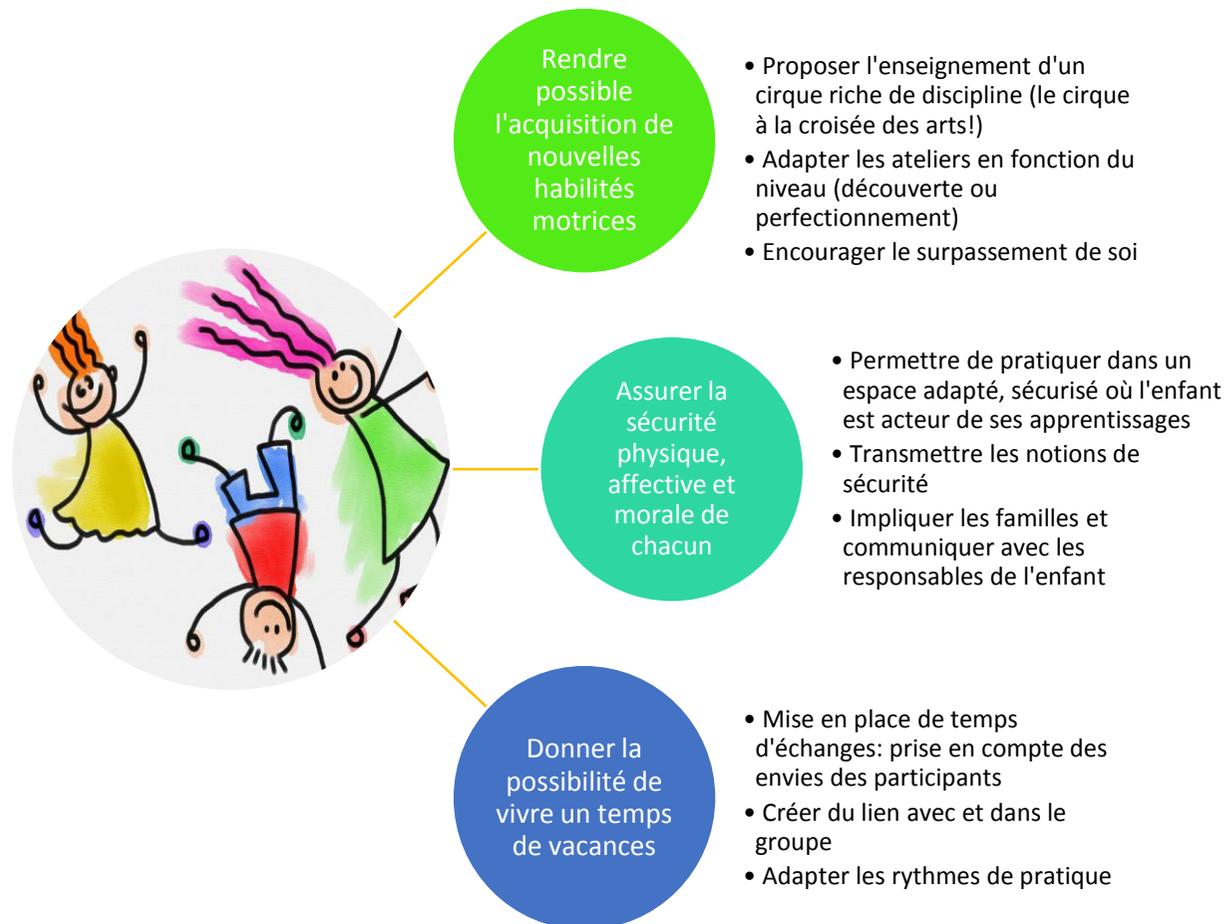
6/8 ans : 5 après midi

8/12 ans : 5 journées complètes

13/17 ans : 5 journées complètes

Les Objectifs pédagogiques :

DEVELOPPER LES CAPACITES PHYSIQUES DE CHACUN EN FONCTION DE SES POTENTIALITES, DE SON DEVELOPPEMENT PSYCHOMOTEUR ET DE SES MOTIVATIONS :



FAIRE EMERGER LA CREATIVITE DE CHACUN :



Autoriser
l'émergence
d'idées les plus
loufoques!

- Proposer des ateliers ouverts
- Se servir des différents espaces offerts par le site (nature, gymnase, city stade, coulée verte...)
- Permettre l'échange et le partage d'idées

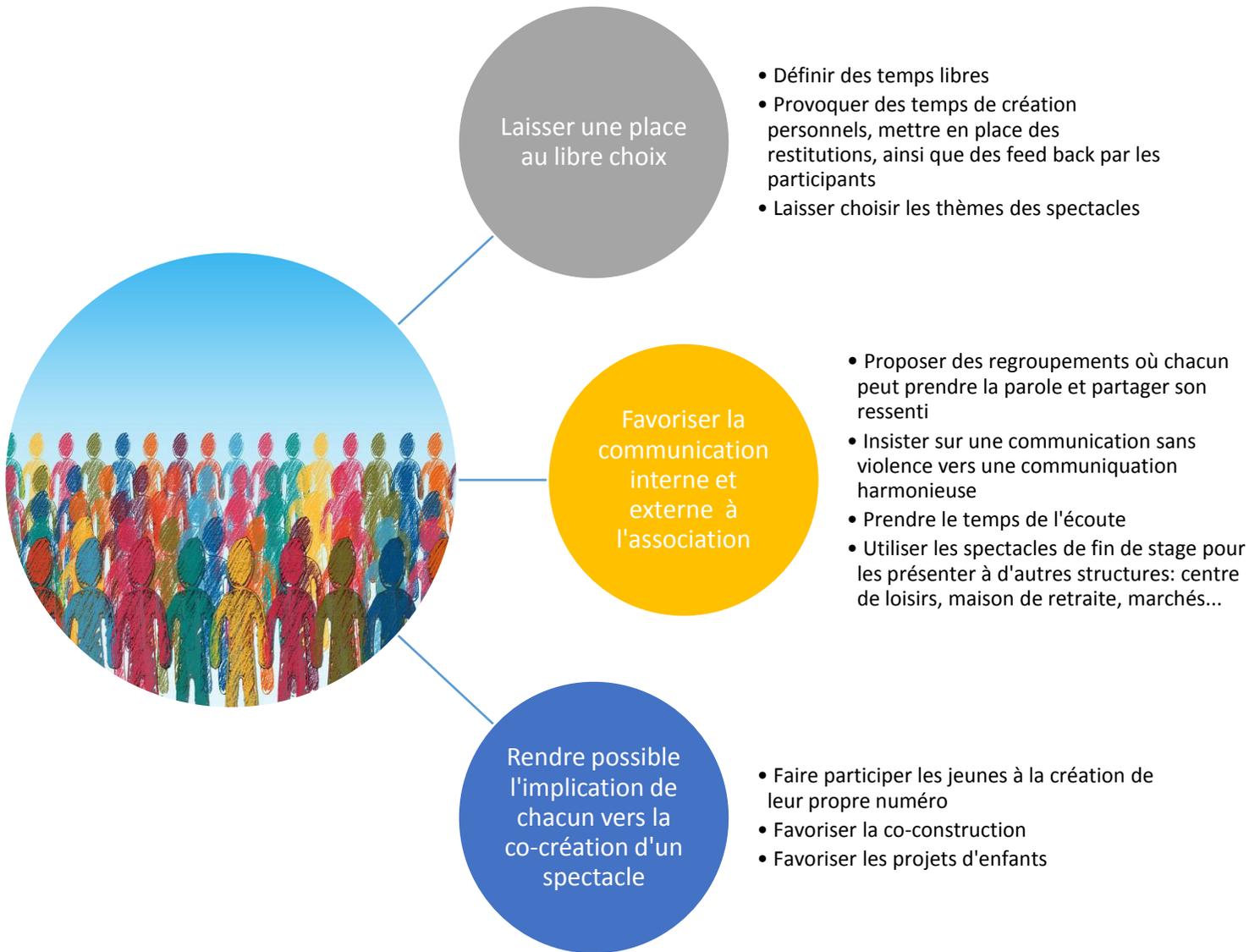
Contribuer à la
concrétisation
d'idées en action

- Accompagner les "processus de création"
- S'appuyer sur différents supports : images, artistes, histoires, thèmes
- Insister sur la concrétisation et la restitution

Favoriser
l'expression de
chacun

- Permettre à chacun de trouver sa place (ex: s'il ne veut pas faire le spectacle, besoin d'accessoiriste)
- Guider chacun pour trouver son rôle
- Développer l'autonomie dans la prise de décision de l'enfant

FAVORISER L'EDUCATION A LA CITOYENNETE :



1 Modalités de l'équipe

- Réunion de préparation d'une heure 15 jours avant : Présentation du PP soumis à discussion, présentation des activités à préparer
- Réunion de deux heures environ une semaine avant : Préparation des fiches d'animation

2 Modalités d'accueil

L'accueil se fait pendant trente minutes (ex : stage de 9h à 17h, accueil de 9H à 9h30 pour les arrivées, de 16H30 à 17H pour les départs)

Ces moments sont encadrés comme des temps libres, les animateurs veillent à la sécurité des participants.

Une fiche d'émargement est installée à l'entrée du gymnase où l'animateur référent marque l'heure d'arrivée et l'heure de départ de l'enfant.

Les animateurs profitent de ces moments d'accueil pour prendre ou donner de l'information aux parents.

3 Modalités d'aménagement de l'espace

L'espace est aménagé en fonction des activités prévues.

Nous aménageons un espace temps calme avec malle de livre, et de jeux de société. L'enfant peut y aller dès qu'il sent qu'il a besoin d'une « pause calme ».

4 Modalités de l'organisation des repas

Les participants amènent leurs pique-niques. Les animateurs proposent un repas convivial, mise en place d'une table pour manger tous ensemble, dedans ou dehors en fonction de la météo.

5 Modalités de l'organisation de l'hygiène

Le premier jour, on explique aux enfants qu'ils peuvent prendre une douche dans les vestiaires s'ils en ont besoin.

L'animateur veille au lavage des mains avant et après les repas.

Pour le bon entretien du gymnase, nous veillons à ce que les repas soient pris dans les espaces autorisés.

6 Modalités de l'organisation de la santé

L'équipe d'animation connaît la procédure à suivre en cas d'accident.

Une pharmacie de premier secours complétée régulièrement est mise à disposition des animateurs.

Important : chaque soin est noté sur un « cahier d'infirmerie »

En cas d'accident, remplir une déclaration d'accident, Marie David ou bien Aurélie Bar l'envoie à l'assurance puis à la DRJSCS.

En cas de fortes chaleurs, nous arrêtons les activités physiques intenses et mettons en place des jeux d'eau. L'association s'engage à respecter les recommandations de la Direction départementale de la jeunesse et de sport et de la cohésion Sociale.

7 Modalité d'accueil des enfants en situation d'handicap

Informier l'équipe sur l'accessibilité et l'adaptabilité, création d'un protocole d'accueil individualisé et sensibilisation auprès de l'équipe d'animation. Présenter la structure à l'enfant avec les repères utiles à son handicap. Mise en place d'un accompagnement adapté.

8 Modalité de l'organisation des règles de vie

Avant chaque activité, on veille à énoncer clairement les règles de sécurité afin que les enfants pratiquent en sécurité. Il est possible d'établir un contrat de « vie commune » avec les enfants, adapté à leurs âges, si l'animateur en ressent le besoin. Les enfants signent ensuite le contrat.

9 Organisation du modèle de sanction

Différents grades : 1/ dialogue et explication de l'erreur avec l'enfant
2/ Inviter l'enfant à proposer une solution
3/ sanction utile

10 Organisation participants/ participants

Encourager les enfants à pratiquer le cirque dans un environnement de partage et de communication respectueuse, non violente. Pour créer un climat de confiance où l'enfant va pouvoir expérimenter sans craindre « l'erreur », les animateurs autorisent le « rire avec » mais refusent les moqueries.

11 Organisation Participants/ Equipe

Les animateurs adaptent leurs postures, se reconnaissent garant de la sécurité des enfants et référents pour eux.

12 Communication avec les familles

A la fin de chaque journée de stage, nous veillons à établir un bref lien avec la famille en faisant un retour sur le comportement de l'enfant durant la séance.

17 Journée type

9H-9H30	Accueil des enfants, mise à disposition du matériel de jongle
9H30-10H30	Activité adapté au rythme du stage
10H30-10H50	Pause Energie, gouter du matin
10H50- 12h	Activité
12h- 13H	Repas animés, partagés
13H-14H	Temps calme
14H-15H30	Activité
15H30-15H50	Gouter de l'après-midi
15H50- 16H30	Activité
16H30-17H	Accueil des parents et départ

18 Modalités de prise en compte du rythme des participants

Nous pouvons autoriser le participant à ne pas participer à l'activité tout en essayant de trouver une alternative pour le garder au sein du groupe.

Insister sur les temps de pause et de temps calme.

Proposer des animations adaptées au temps du stage.

19 Modalités de gestion des temps de repos et d'activités

Un temps quotidien est pris avec les enfants pour permettre à tous de parler, d'échanger et d'apporter des retours et des critiques sur la journée, et ce, dans le but d'améliorer les activités et les rapports humains. Un temps de régulation quotidienne entre animateurs est pris entre 12h et 14h. Ce moment peut servir à échanger des impressions sur le vécu de l'accueil, sur le sens et la continuité du projet pédagogique, sur les relations avec les enfants. Il permet aussi de modifier le planning d'activités si besoin. Un bilan est établi en fin de séjour avec l'équipe.

Moduler le rythme des temps d'activités ni trop long, ni trop court, voir à l'usage.

20 Modalités de prise en compte des projets enfants

Mettre en place des temps libres

Encourager les propositions d'enfants

Donner la liberté de créer sa propre animation

21 Modalités de l'organisation des sorties (repérage, transport, déplacement, comptage nominatif...)

Un animateur au moins fait un repérage en amont et récupère les informations utiles.

Le « chef de convoi », que l'on désignera avant la sortie, veillera à faire un comptage nominatif afin de n'oublier personne.

Chaque animateur possède une trousse à pharmacie avec le nécessaire des soins de premiers secours et les fiches sanitaires de son groupe.

Au moins un animateur par groupe possède un moyen de communication avec la direction.

22 Modalités de prise en compte des notions de laïcité et de valeurs de la république

Régulation de tout comportement à signe religieux

Encouragement à un comportement de citoyen (en sortie notamment ainsi qu'en moments communs)

23 Evaluation :

OBJECTIFS	CRITERES	INDICATEURS	OUTILS
Développer les capacités physiques de chacun en fonction de ses potentialités, de son développement psychomoteur et de ses motivations	Les participants se sentent progresser	Le groupe se sent en réussite	Temps de parole à la fin du cours où chacun expose une chose qu'il a appris
Faire émerger la créativité de chacun	Le groupe crée le spectacle	Chacun apparait dans un numéro et un numéro collectif rassemble tout le groupe	Un débat a été mené pour le choix du thème
Favoriser l'éducation à la citoyenneté	Un climat de bienveillance, de respect et de solidarité se fait ressentir.	Présence d'une communication adaptée et respect des règles de sécurité	Un contrat de vie commune a été co-rédigé ainsi que sa signature et son suivi tout au long du stage.